



SARRAZIN+PLOURDE
solutions taillées sur mesure

Me Eric McDevitt David
Téléphone : 514 360-0186
Courriel : edavid@sarrazinplourde.com

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)

Montréal, le 4 juillet 2022

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'Énergie
Place Victoria
800 rue du Square-Victoria, 2e étage, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3867-2013 – 3B
Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir
N/D: 0368-9000

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint trois Demandes de paiement de frais («DPF») concernant le travail effectué par Brigid Rowan comme analyste externe pour Option consommateurs («OC») en 2019 et 2020 dans le cadre de la phase 3B du dossier R-3867-2013:

1. Une DPF pour la séance de travail du 12 mars 2019 concernant la catégorisation des investissements d'Énergir inférieurs au seuil devant faire l'objet d'une demande d'autorisation (totalisant 1128,95\$). Voir [A-0205](#) pour le contexte.
2. Une DPF pour les commentaires d'OC du 7 novembre 2019 sur les nouveaux éléments de preuve déposés par Énergir (totalisant 2103,54\$). Voir [A-0215](#) et [C-OC-0081](#).
3. Une DPF pour la séance d'information concernant l'analyse @RISK du 17 juin 2020 (totalisant 904\$). Voir [A-0263](#), [C-OC-0099](#) (lettre d'OC concernant la problématique d'accès à la séance d'information) et [C-ROEE-0167](#) (lettre du ROEE).

Concernant la première DPF (pour la séance de travail du 12 mars 2019), nous déposons de façon simultanée un reçu de Via Rail pour 129,95 \$, soit les frais de transport de Mme Rowan.

Concernant la deuxième DPF (pour les commentaires d'OC du 7 novembre 2019), Mme Rowan a rédigé lesdits commentaires avec M. Bill Marcus. Les 9,5 heures facturées par Mme Rowan incluent seulement les heures passées par Mme Rowan en conférence avec M. Marcus, ainsi que pour la recherche et la rédaction des commentaires. Les heures de M. Marcus dédiées à ces commentaires ont déjà été facturées et payées (voir [D-2021-109](#)).

Concernant la troisième DPF (pour la séance d'information du 17 juin 2020), Mme Rowan et M. Bertrand Schepper du ROÉÉ n'ont pas pu se joindre à la réunion Zoom malgré leurs meilleurs efforts et malgré de multiples tentatives pour avertir Énergie et la Régie de la problématique d'accès. Mme Rowan a passé quatre heures à se préparer pour cette séance et pendant toute la durée de la séance, elle a tenté d'y accéder. Elle a également tenté d'envoyer des questions de suivi à Énergir. La problématique d'accès a été décrite dans une lettre que nous vous avons transmise le 19 juin 2020 ([C-OC-0099](#)). Étant donné le haut niveau de préparation typique de Mme Rowan et ses meilleurs efforts pour assister à la réunion, nous soumettons qu'elle devrait être indemnisée pour cette séance.

Enfin, Mme Rowan explique qu'elle attendait de s'assurer que la phase 3B était terminée avant de facturer les séances de suivi et ses commentaires. Compte tenu du décès de M. Marcus l'été dernier et du retrait d'OC du R-3867-2013, Mme Rowan ne participera plus à cette cause et elle soumet ainsi sa facturation finale.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

SARRAZIN PLOURDE s.a.

(S) Eric McDevitt David

Eric McDevitt David,
Avocat / Associé
EMD/jsb

p.j. Formulaires de demande de paiement de frais et leurs pièces jointes

c. c. Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir